

# Critiques à l'encontre de la politique de l'ASD

## Adresser une pétition aux Chambres fédérales pour «sauver» la liste C. La bonne solution?

L'ASD doit organiser une pétition à l'intention des Chambres fédérales afin que les drogueries puissent vendre des médicaments de la liste C. C'est ce que demande le droguiste **Roland Häusler**, de la droguerie Häusler à Wattenwil (BE). Il avait déjà formulé cette requête lors de l'Assemblée générale 2006 de l'ASD et dans le cadre du congrès vitawell 2007. Il vient de réitérer dans une lettre ouverte. Nous vous présentons des extraits de sa lettre ainsi que la réaction de **Martin Bangerter**, directeur de l'ASD.

«Lutte pour la liste C», la lettre de Roland Häusler: (...) *L'article paru dans l'édition d'août de d-inside confirme malheureusement mes craintes: grâce à un meilleur lobbying, les pharmaciens ont réussi à rallier Swissmedic et les politiciens à leur cause. Dans ces conditions, il faut être vraiment naïf pour croire encore au maintien de la liste C. (...)*

Martin Bangerter: Je ne partage pas ces craintes. La motion de commission charge, entre autres, le Conseil fédéral de supprimer la liste C et d'élargir la liste D. Si le Parlement partage ce point de vue, la Loi sur les produits thérapeutiques sera révisée en conséquence et une nouvelle ordonnance élaborée.

(...) *Il y a tout juste trois ans, j'ai demandé à la direction de l'ASD d'organiser une récolte de signatures pour déposer une pétition auprès des Chambres fédérales. (...)*

Une pétition adressée au Parlement a pour objectif de traiter un thème, voir de formuler une motion. L'initiative parlementaire du conseiller national Roland Borer a été déposée le 18 mai 2005 – avec 81 signatures de «représentants du peuple» issus de toutes les fractions. La procédure était ainsi lancée. Il était donc inutile de récolter des signatures auprès de la population. Si la situation évolue, nous réexaminerons naturellement notre décision.

(...) *Trois ans se sont écoulés durant lesquels de nombreuses drogueries ont fermé ou ont été transformées en pharmacies. Une telle récolte de signatures soutiendrait la motion Borer au Parlement. [...] Elle montrerait aussi au Conseil national et au Conseil des Etats que la population se sent aussi concernée. (...)*

Durant ces trois dernières années, l'iv. pa. 05.410 a été traitée par les Commissions des deux Chambres. Elles ont reconnu son importance et décidé de lui donner suite. Récemment, l'initiative parlementaire a été transformée en une motion de la CSSS-N, dont le texte est un peu plus complet. Lancer une pétition

supplémentaire aurait simplement provoqué la confusion et n'aurait certainement pas accéléré la procédure.

(...) *Les chiropraticiens ont donné l'exemple. Ils ont réussi à récolter 400 000 signatures en très peu de temps et ont ainsi pu dissuader le conseiller fédéral Pascal Couchepin de retirer la chiropratique de l'assurance de base. (...)*

Cette pétition, dotée de 394 390 signatures, a été déposée il y a 45 ans (le 5 juillet 1962). Depuis que le conseiller fédéral Pascal Couchepin est à la tête du Département fédéral de l'intérieur (DFI), le statut de prestataire de service des chiropraticiens n'a jamais été remis en question et aucune récolte de signatures n'a été organisée pour le défendre.

(...) *Il est du devoir de la direction de l'Association de trouver des voies pour sortir de la crise. Il ne faut plus perdre de temps. Sinon, vous serez aussi responsable du déclin de notre branche. (...)*

Les personnes qui sont à la tête de l'ASD sont parfaitement conscientes de leurs responsabilités. Nous sommes constamment en contact avec des spécialistes et pouvons compter sur le soutien de parlementaires issus de diverses fractions pour pouvoir reconnaître à temps les chances et les risques et choisir suffisamment tôt la voie à suivre pour l'avenir. Durant ces dernières décennies, notre branche a prouvé qu'elle a la force nécessaire pour s'adapter aux évolutions du marché. L'unification des modalités de remise pour tous les médicaments non soumis à ordonnance pour les drogueries constitue un pas important en direction de la reconnaissance globale des capacités effectives de notre branche. Cela nous permettra de mieux mettre à profit nos compétences professionnelles en matière de conseil et toute la population suisse pourra enfin en bénéficier.

Flavia Kunz / trad: cs